

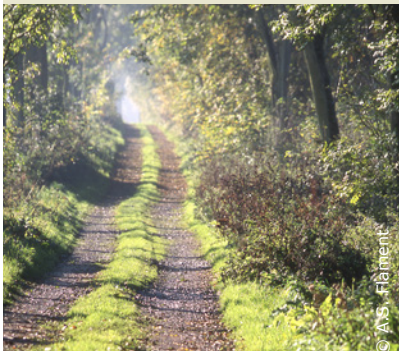
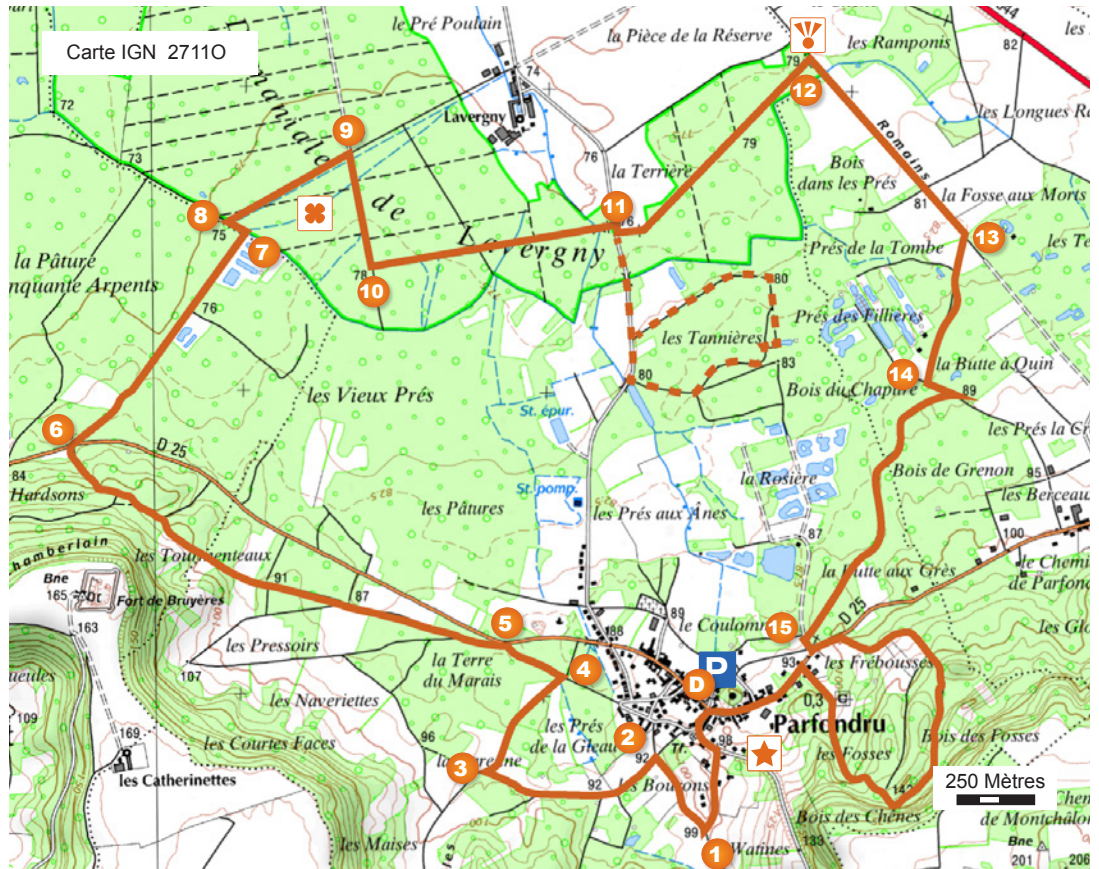


# Un bain de nature entre deux terroirs

PARFONDRO - BRUYERES-ET-MONTBERAULT - VESLUD



- **Durée :** 4 h
- **Longueur :** 11,7 km
- **Altitude mini :** 75 m
- **Altitude maxi :** 152 m
- **Difficultés :** Circuit assez facile hormis l'ascension avant l'arrivée.
- **Balisage :** Pictogrammes «lézard»



Promenade en forêt

## INFOS TOURISTIQUES :

Office de Tourisme du Pays de Laon  
Tél. 03 23 20 28 62

## CRÉATION ET ENTRETIEN DU PARCOURS :

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et Office National des Forêts

## UN PROBLÈME SUR LE PARCOURS ?

Signalez-le nous !



Cette fiche est extraite du site  
**www.randonner.fr**  
le portail de la randonnée  
dans l'Aisne.



Rejoignez notre communauté de randonneurs sur [www.facebook.com/randonnee.aisne](http://www.facebook.com/randonnee.aisne)

## SUR LE PARCOURS

- ★ Parfondru : église remarquable et château de Lavergny
- ✿ Forêt domaniale de Lavergny

## À PROXIMITÉ

- ★ Bruyères-et-Montbérault : église remarquable, fontaines, vendangeoirs et fort de Bruyères
- ★ Ville d'Art et d'Histoire de Laon

Ce territoire vous permettra d'appréhender la richesse du patrimoine naturel du Laonnois. Les landes, les bois aux ambiances submontagnardes, les prairies sèches et humides constituent autant de paysages différents où vous rencontrerez une diversité remarquable d'espèces animales et végétales.

**Accès au départ :** Arrivé à Parfondru, garer son véhicule sur la place de l'église.

**D** De l'église de Parfondru, prendre la route vers Montchâlons, puis tourner à droite dans le deuxième chemin (rue Watines) **1**.

**Hors circuit :** à l'embranchement suivant, pousser sur la gauche vers le marais du Bois de l'Aisnier.

Sinon, prendre à droite **2** puis à gauche vers la Garenne. Prendre ensuite à droite **3**. Une vue s'ouvre sur un pommier au milieu d'un pré. Au croisement suivant **4**, se diriger à gauche entre chênes et hêtres pour rejoindre la D 25. Arrivé à cette route, emprunter le premier chemin sur la gauche **5**, tapissé en automne de feuilles de chênes. Puis à la première patte d'oie, prendre à droite entre sous-bois et prairie.

À la seconde patte d'oie en sous-bois, maintenir le cap sur la droite et, au croisement suivant, poursuivre en face pour arriver dans une clairière. Au croisement suivant, le chemin de droite mène à la D 25 **6**. La traverser avec prudence pour emprunter le chemin rural situé en face (malgré l'indication "Sauf riverains"). Arrivé aux étangs, traverser un fossé **7**, puis prendre à gauche sur 60 à 70 m pour **8** tourner à droite dans une allée de la forêt domaniale de Lavergny.

Au point **9** bifurquer à droite entre les arbres marqués 12 et 40, puis au point **10** à gauche entre les arbres 10 et 9 pour rejoindre la route de la Ferme de Lavergny **11**.

**Variante (+ 2 km, + 30 min) :** prendre sur la droite

la route de la ferme de Lavergny jusqu'à l'étang. Pour découvrir le site même des Tannières, et une étonnante petite butte de sable, prendre le chemin qui passe devant l'étang communal et poursuivre en prenant sur la gauche à chaque intersection pour revenir sur la route de Lavergny et rejoindre le point **11**.

Traverser la petite route avec prudence pour rejoindre le chemin en lisière de forêt. Poursuivre en abandonnant de part et d'autre quelques haies secondaires avant d'arriver dans les champs.

**12** Tourner à droite (panorama sur la champagne crayeuse). Traverser des prairies de fauches, d'anciens vergers et des champs. Puis prendre à droite **13** entre deux haies longeant un étang. Passer un petit cours d'eau pour entrer dans une zone forestière. Au carrefour de la Butte Aquin **14** prendre à gauche puis à droite vers le bois Grenon. Au Calvaire **15**, tourner à gauche en remontant sur 150 m la route départementale, puis prendre à droite. Dans la montée, abandonner le premier chemin à droite pour continuer l'ascension.

Arrivé à une patte d'oie, tourner à droite près de trois chênes pour poursuivre ensuite dans le layon bordé de fourrés sur la droite, puis prendre le chemin sur la gauche en descendant vers le village. De retour sur la route, prendre à gauche la "grand-rue" pour regagner le point de départ.